



Thèmes abordés pendant l'accueil



1 CASE COCHÉE

= 1 INFORMATION TRANSMISE ET ACQUISE !

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

- Les parcelles à vendanger et les différents bâtiments.
- Les différentes activités.
- L'organisation de l'entreprise.
- La localisation des points d'eau, extincteurs, trousse de secours, téléphone avec numéros utiles, tableau électrique, local sanitaire, douche...
- Le fonctionnement de l'entreprise et des règles de vie commune (horaires, repas, stationnement des véhicules, règlement intérieur, règles de circulation sur le(s) sites(s)...).

LES RISQUES LIÉS À L'EXÉCUTION DU TRAVAIL

Lors de la présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels :

- Les activités effectuées avec les risques potentiels.
- Les mesures de prévention existantes dans l'entreprise pour chaque activité y compris les consignes de sécurité, modes opératoires à respecter.

PRÉSERVATION DU CAPITAL SANTÉ

- Le risque routier.
- L'hygiène de vie.
- L'utilité des EPI et leur utilisation.
- L'obligation de port des EPI.
EPI remis :
- EPI à disposition :
- Le dos.
- Les accidents du travail, les maladies professionnelles.

LES CONDUITES À TENIR

- En cas d'accident ou d'intoxication (affichage des numéros d'urgence).
- En cas d'incendie (affichage des numéros d'urgence).
- Localisation.

